



Compte rendu du conseil d'administration de l'ASAM

du lundi 04 juillet 2016 à Aubenas

Présents : Danielle Carron, Frédérique Dubernet De Bosc, Pascale Terrasse, Alain Bimar, Jean-Paul Blanchard, Roland Bonnaud, Guy Delubac, Frédéric Dumas, Max Ladet, Adrien Perge, André Pouzache, Didier Prat, Jean-Pierre Rochette, Jean-Louis Testud.

Excusés : Frédérique Chazal, Michel Audigier, Jean-Lucien Dompnier, Alain Féougier.
Jacques Dégenève est présent pour le C.R.P.F.

Ordre du jour :

- Présentation de Roland Bonnaud et Jean-Pierre Rochette nouveaux élus au conseil.
- Elections du bureau
- Point sur l'Assemblée Générale de Saint- Cirgues
- Point sur les adhésions 2016
- Elections CRPF
- Fête du bois à Mazan le 14 août
- Point sur l'ASLG de la Montagne
- Questions diverses

1-Présentation de Roland Bonnaud et Jean-Pierre Rochette

Roland Bonnaud est trésorier d'un groupement familial de 147 ha pour deux porteurs de parts. Jean-Pierre Rochette possède des parcelles au Cros de Géorand de 70 ha en indivision familiale.

Tous deux sont adhérents à l'ASAM depuis de nombreuses années. Ils ont cessé leur activité professionnelle.

2-Elections du bureau

La composition du bureau est inchangée :

- président : Jean-Louis Testud
- vice-président : Alain Féougier
- trésorier : Frédéric Dumas
- trésorier adjoint : Jean-Paul Blanchard
- secrétaire : Pascale Terrasse
- secrétaire pour le site internet : Max Ladet

3-Point sur l'Assemblée Générale de Saint Cirgues

Les rencontres forestières qui se sont tenues la veille de l'AG ont été très intéressantes et ont permis le rapprochement des différents acteurs de la filière.

En ce qui concerne l'AG :

-est-il nécessaire d'avoir tant d'intervenants extérieurs ?

-utilité de la visite des parcelles : peu de présents

- il serait judicieux d'avoir la liste complète des adhérents pour faciliter l'émargement de la liste de présence.

Lors d'un prochain CA il faudrait peut-être revoir le programme de l'AG qui aura lieu dans le sud-Ardèche.

4-Point sur les adhésions

208 adhérents à ce jour dont 46 pour l'ASLGF d'Aubenas.

Beaucoup de questions se posent pour l'assurance : problème pour les adhérents qui règlent en retard, l'assureur souhaitant une liste au 1^{er} avril ; qu'en est-il des achats de parcelles après cette date butoir ?

5-Elections CRPF

Le CRPF souhaite un conseiller pour les CBPS (code de bonnes pratiques sylvicoles). Jean-Louis Testud a proposé sa candidature pour être titulaire. Il lui faut un suppléant de préférence dans le nord Ardèche détenant un CBPS.

6-Fête du Bois de Mazan le14 août

Pierre Duvert qui a été contacté confirme la réalité de la manifestation. Des tentes, tables seront mises à la disposition de l'ASAM. Il faudrait quelques personnes pour monter les tentes et mettre en place les stands.

Roland Bonnaud sera disponible les 13 et 14 août et dispose d'un véhicule pour le transport éventuel de matériel.

Les personnes qui peuvent aider sont priées de se manifester.

Frédérique Chazal souhaite l'aide du CA pour renouveler les jeux et /ou changer le questionnaire. Jean-Louis Testud propose une réunion avec un groupe de travail avant le 13/08.

7-Point sur l'ASLGF de la Montagne

Beaucoup de propriétaires sont intéressés il ne sera pas utile de renvoyer un courrier de relance sachant que le plafond de la subvention est de 10 000 euros ; 80% du montant du PSG seront financés par les aides du conseil départemental. La surface des parcelles des propriétaires intéressées est assez importante pour pouvoir solliciter le montant maximum accordé. D'autant plus que les aides étant appelées à disparaître à la fin de l'année, il faut que le cahier des charges soit bouclé rapidement pour présenter le projet dans les délais.

8-Questions diverses

- il faut craindre une diminution des effectifs du personnel du CRPF dans les années à venir suite aux restructurations régionales.
- une réunion prévue le 13 juillet 2016 sur les effets du changement climatique par Jacques Dégenève est reportée en septembre à Fabras.
- l'ASLG d'Aubenas sollicite une aide financière (dont le montant n'est pas connu aujourd'hui) auprès de l'ASAM pour faire face au coût du PSG. Le CA refuse un don potentiel cependant il propose un prêt si besoin.
- le prochain CA se tiendra *le lundi 12 décembre* 2016 à 14h00 dans les locaux du CRPF.